



ESI Angers

ESI Rennes

ESI Tours

ESI Nantes Marsauderies

ESI Nantes Lotz - Cossé

Mail: disi-ouest@cgt.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

CAP du 5 mars 2013

Déclaration liminaire CGT

Cette CAP se tient en plein milieu des vacances scolaires et est dès lors source de contraintes pour les élus, qui peuvent être eux mêmes en vacances ou se retrouvent dans des services aux effectifs amputés. Nous considérons dès lors que c'est le dialogue social qui s'en trouve dégradé.

Par ailleurs, ce 5 mars est également journée de lutte contre l'accord scélérat dit « marché du travail » signé entre les organisations patronales et des syndicats minoritaires.

Nous tenons à apporter notre soutien à toutes les actions qui sont menées en ce jour, pour s'opposer à son adoption par le parlement. En tant qu'élus et militants, nous regrettons que cette réunion ne puisse pas nous permettre de participer activement aux initiatives qui ont lieu dans les différentes localités.

Dans ce cadre, des perturbations ont lieu dans les transports et ne permettent pas aux élus en CAP de participer dans les meilleures conditions à cette CAP.

Ces raisons auraient du faire que cette CAP soit reportée.

Par ailleurs, nous dénonçons l'hypocrisie qui permet d'afficher dans les documents qui nous ont été remis pour cette CAP, que seuls 3 postes sont à pourvoir à Nantes, « 2 programmeurs et 1 C administratif à Lotz Cossé », alors que chacun sait que dans nombre de services les effectifs plus que contraints ne permettent pas aux agents de travailler dans de bonnes conditions et dans la sérénité que chacun est en droit de revendiquer.

Réponse de la Direction aux 3 déclarations liminaires : CGT, CFDT, Solidaires.

La Direction rappelle que la journée d'action du 5 mars a été décidée après l'établissement du calendrier des CAP Locales. Quant à la tenue de la CAPL pendant les vacances scolaires, celle-ci ne peut avoir lieu qu'à cette période pour un mouvement au 1er avril de la Filière Gestion Publique.

La Direction a rappelé le nombre d'emplois non pourvus en 2012 à la DISI Ouest (15 FGP et 9 FF).

Elle a précisé qu'il n'y aura pas de suppression d'emplois dans le domaine de l'assistance tant que la réorganisation suite à la fusion ne sera pas terminée. Le terme de « sanctuarisation » de l'assistance a été mis en avant.

Le mouvement de mutation locale au sein de la DISI Ouest est effectué en toute transparence selon les règles édictées

nationalement. Les collègues localement sont mutés sur des postes vacants.... ***Il y a pourtant des précédents avec des collègues mutés sur un poste d'une filière autre que la leur.***

Les réformes successives du régime des retraites ont une incidence sur les emplois, il est difficile pour les services RH d'anticiper d'éventuels départs. Entre la décision de recruter un agent et l'arrivée effective sur le poste il s'écoule de deux à deux ans et demi selon le grade et la qualification.

Plan de Qualification Ministériel 2013(PQM).

Nous ne connaissons toujours pas les volumes de promotion pour la DISI Ouest en 2013 ce qui a des conséquences sur les listes d'aptitude, les tableaux d'avancement et sur la notation.

Par exemple, convient il de considérer qu'un agent proposé, sera retenu et donc ne pas lui proposer d'avancement accéléré cette année, car ce dernier serait perdu pour cause de changement de grade ? Par contre, si l'agent n'est pas retenu, il aura été doublement lésé. Ou au contraire le lui accorder, mais l'avancement sera perdu en cas de promotion,

au détriment d'un collègue qui aurait dès lors pu en bénéficier. Dans ces conditions, nous avons demandé à M Bellanger de boycotter la campagne de notation... il ne nous a pas suivis... bizarre !

Ordre du jour de la CAP :

Deux demandes étaient à l'ordre du jour de cette CAPL de mouvement local des agents de catégories B de l'ex filière GP :

➤Arrivée d'un programmeur du bureau CE 2B qui obtient satisfaction et sera affecté au 1er mai à l'ESI de Lotz-Cossé.

Votes : Pour CGT et CFDT. Contre : Solidaires.

➤Demande de mutation d'un PSE de l'ESI Lotz-Cossé vers le SIL Marsauderies qui n'a pas été satisfaite au motif qu'il n'y a pas de poste vacant au 1er avril pour la filière Gestion

Publique. Néanmoins un poste Filière Fiscale est vacant et est susceptible d'être pourvu au mouvement de mutation national du 1er septembre 2013.

Votes : Abstention : CGT, car nous regrettons que le collègue n'ait pas obtenu satisfaction, mais nous souhaitons également que l'ensemble des agents ne soient pas lésés et regrettons qu'il n'y ait pas encore un mouvement fusionné, où les intérêts de chaque agent seraient traités à l'identique.

CFDT et Solidaires ont voté contre.

Questions diverses : Nous avons demandé comment doivent se passer les entretiens d'évaluation, en cas de changement de chef de service, depuis le 1er janvier :

C'est le nouveau chef de service qui conduit

l'entretien. Celui ci s'appuiera pour l'année écoulée sur **une fiche préparatoire établie par l'ancien chef de service**. Dans ces conditions particulières, si vous êtes concernés, n'hésitez pas à faire part de vos remarques et éventuels désaccords.

Les élus CGT .		Laurent Pruvost	ESI Rennes
Catherine Luquet	Nantes Marsauderies	Jean Yves Détoc	E S I Rennes

Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

Nom :

Prénom :

Catégorie :

Grade :

Echelon :

Qualification informatique :

Filière fiscale : oui non

Filière gestion publique : oui non

Etablissement:

A..... le **Signature.....**

A remettre à un militant CGT